

Faites bonne impression

Thème	Eco-responsabilité / Bureautique / Achats courants
Référence circulaire « Exemplarité de l'Etat » décembre 2008	<u>Fiches liées</u> : N°2 : solutions d'impression N°3 : Papier <u>Objectifs liés</u> : 2012 : réduction de 50% de la consommation de papier des administrations de l'Etat <u>Indicateurs liés</u> : 2a : Nombre de ramettes papier à copier (A4 et A3) par an et par agent
Service Rédacteur	DREAL Midi-Pyrénées
Date du document	Juillet 2012

I – Contexte et enjeux

En imprimant recto-verso, l'économie annuelle par agent peut aller de 19 € à 27 €. Le coût des impressions inutiles est supérieur à un milliard d'Euros en Europe. Une page sur six (16%) imprimée sur le lieu de travail n'est jamais utilisée.

Plan Administration Exemple du Ministère de l'Ecologie, du développement Durable et de l'Energie :
↳ réduire de 50 % la consommation de papier

Gains environnemental et économique

II – Présentation de la démarche

Réalisation d'une campagne de sensibilisation à la réduction de la consommation de papier par une meilleure utilisation des copieurs
Communiquer sur l'impression utile et sur l'utilisation éco-responsable des copieurs :

- Régler les postes de travail par défaut
- Limiter l'impression des messages
- Recourir à la dématérialisation

III – Mémento des bons gestes

Elaborer une affiche «*pour faire bonne impression* »- affichage au niveau des copieurs (exemple joint)
Intervenir lors des réunions des réseaux des assistantes et des CIU afin de les sensibiliser au sujet
Configurer les ordinateurs pour une impression par défaut en recto-verso et en noir et blanc
Communiquer aux agents le nombre de ramettes papier utilisées par an par agent ; mettre en avant les évolutions de la consommation d'année en année.



IV – Eléments de bilan

Indicateurs :

réduction du montant total de papier acheté, et donc du coût papier/agent/an
baisse de la consommation de papier

Exemple : le montant total de papier acheté en 2010 à la DREAL MP s'élève à 16 116 €, soit presque 10 ramettes/agent, en sachant qu'une ramette contient 500 feuilles (=5000 feuilles/agent), soit un coût de 30 €/agent.

Pour la même année 2010, la moyenne régionale (services déconcentrés du Ministère de l'Ecologie, DDT et préfectures) s'élèvent à 13,55 ramettes / agent.

V – Coûts

Peu élevé : réalisation d'affiches en régie et reproduction en régie

VI – Documentation

<http://www.ecoresponsabilite.ademe.fr/n/zoom-sur-les-papiers/n:277>

↳ Guide de l'éco-responsabilité (ADEME)

VII – Contacts

DREAL Midi-Pyrénées

Frédéric Lasnier-Lachaise

Frederic.Lasnier-Lachaise@developpement-durable.gouv.fr

05 62 30 27 40